

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BEAUCHASTEL
se réunira, en séance ordinaire le 09 avril 2024, à 19 heures 30.

Objet de la réunion

1. Approbation du projet de restructuration d'une maison de santé - Plan de financement et demandes de subventions Région et Département
2. Approbation du projet du 4^{ème} festival médiéval et demandes de subventions
3. Signature d'un avenant n°2 pour le lot n°4 - Espace Citoyens
4. Prime pouvoir d'achat
5. Subventions aux associations pour l'année 2024
6. Vote des taux d'imposition pour l'année 2024
7. Vote du budget primitif 2024 - Budget principal Commune

Fait à BEAUCHASTEL, le 04 avril 2024

Le Maire